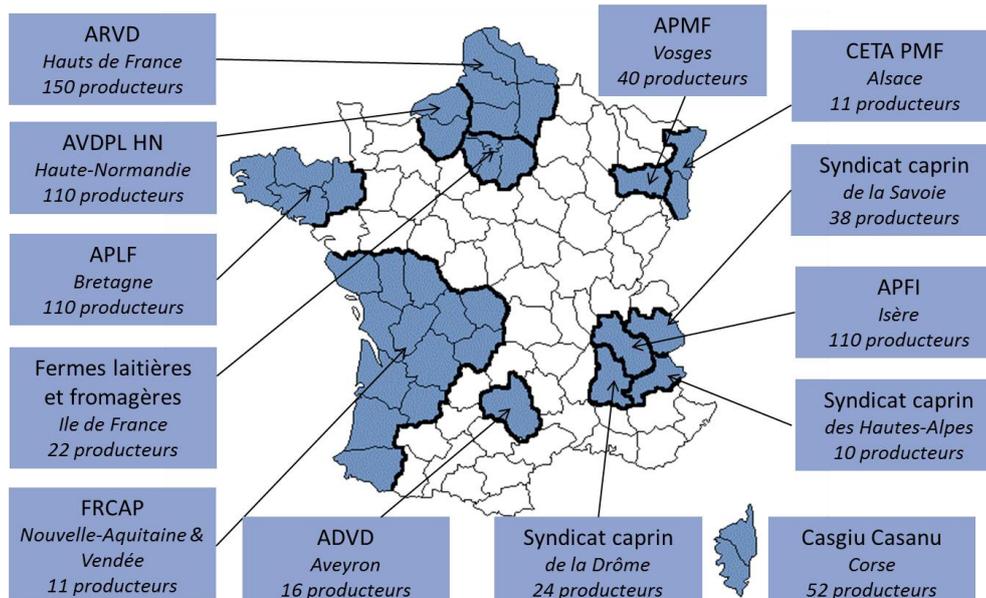


L'ANPLF s'est constituée en août 2016 dans le but de réunir à l'échelle nationale les organisations représentatives de producteurs de fromages et de produits laitiers fermiers.

A ce jour, l'ANPLF ce sont 13 organisations et 700 producteurs adhérents



Pourquoi l'ANPLF ?

Jusqu'à récemment, à l'échelle nationale, les problématiques fermières étaient principalement portées par la FNEC, qui a réalisé un travail important, efficace et déterminant pour la filière toute entière, y compris pour les secteurs bovins et ovins. Cependant, sur ces dernières années, la structuration sur laquelle reposait tout ce travail devenait de plus en plus problématique en termes de représentativité et de financement.

Sur le plan financier, la majorité des programmes techniques étaient financés depuis plusieurs années sur des budgets publics destinés à la filière chèvre (via FranceAgriMer), et sur des cofinancements issus de l'ANICAP, l'interprofession nationale caprine. Or, d'une part, les financements publics subissent depuis plusieurs années de fortes baisses et d'autre part, les cofinancements ANICAP sont de plus en plus difficiles à négocier pour les fermiers du fait de divergences d'intérêts avec les industriels laitiers caprins. D'où le besoin de mettre en place d'autres modalités de financement pour les projets fermiers, permettant une plus grande indépendance pour des actions vraiment en phase avec les besoins des producteurs, ainsi qu'un fléchage multi-espèce (et pas seulement caprin).

Sur le plan de la représentativité, il n'existait pas d'instance officielle multi-espèce. A la FNPL, la Commission Vendeurs Directs était un lieu d'échanges actif mais qui manquait de moyens pour mener des actions. Au sein de la FNEC, le groupe Produits Laitiers Fermiers réunissait des représentants professionnels issus des trois espèces laitières, mais sa vocation était essentiellement technique et ses marges de manœuvre financières, comme expliqué précédemment, étaient limitées.

Après une tentative de faire évoluer le cadre existant, qui s'est soldée par un échec, les responsables professionnels fermiers les plus impliqués à l'échelle nationale depuis des années, ont décidé de créer la nouvelle structure ANPLF, avec la volonté de construire rapidement :

- Un lieu de représentation et de défense des producteurs fermiers des 3 espèces laitières
- Une gouvernance qui reflète la diversité (espèces, zone géographique, pluralisme syndical...) et le poids relatif des organisations adhérentes
- Une indépendance d'action, notamment vis-à-vis des structures de représentation agricoles classiques et des filières industrielles, ce qui n'exclut pas des possibilités de collaboration avec elles
- L'assurance, pour les adhérents, que le budget auquel ils ont contribué servira entièrement à des projets fermiers et qu'ils en auront une maîtrise totale.

Qui peut être membre de l'ANPLF ?

Nos membres sont des structures locales (départementales, régionales,...) représentatives de producteurs laitiers fermiers.

Le montant annuel de l'adhésion est de 50 €/producteur représenté à verser par la structure.

En s'acquittant de cette cotisation, la structure devient « membre actif » de l'ANPLF, et peut participer aux décisions. Les producteurs qu'elle représente font alors partie d'un réseau local, national et européen qui a pour mission de défendre leurs intérêts individuels et collectifs.

Nos thèmes de travail

- **Le terme fermier**
- **L'étiquetage nutritionnel**
- **Les nouvelles modalités d'inspection sanitaire**
- **La transparence des contrôles officiels (et le vadémécum)**
- **La gestion des alertes**
- **La diffusion du GBPH européen**
- **La mise en place de services aux producteurs**
 - Système d'assurance perte d'exploitation
 - Assistance technique et syndicale en cas d'alerte sanitaire
 - Information réglementaire et technique

La gouvernance actuelle de l'association

Frédéric Blanchard	Président	APF Isère
Marie-Henriette Hemelsdael	Vice-Présidente	ARVD Nord Pas de Calais
Benoit Fagegaltier	Secrétaire	AVD Aveyron
Marc Lesty	Secrétaire-Adjoint	Fermes laitières et fromagères d'Ile de France
Bernard Gois	Trésorier	AVDPLHN
Jean-Baptiste Gorisse	Trésorier-Adjoint	ARVD Nord Pas de Calais
Pascale Francillon	Membre	APF Isère
Nelly Lazzarini	Membre	Casgiu Casanu
Jean-François Le Liard	Membre	Association Bretonne des Producteurs Laitiers Transformateurs Fermiers
Stéphane Menigoz	Membre	APMF Vosges
Sylvain Charles	Membre	FRCAP – Chevriers Nouvelle Aquitaine et Vendée

L'ANPLF

une jeune association qui ne demande qu'à grandir !

Ouverte à tous les producteurs laitiers fermiers

> déjà plus de 700 adhérents

**Multi-espèce, non affiliée, plus ouverte
et avec une solide expertise professionnelle**

Pour nous contacter : anplf.info@gmail.com